



école
**Pierre-
Boucher**

225, rue Joseph-Martel
Boucherville (Québec) J4B 1L1

pierre-boucher@csp.qc.ca - Site Web : <http://pierreboucher.csp.qc.ca>

**Procès-verbal
Conseil d'établissement
Mardi 18 octobre 2016 à 18 h 30
Salle des réunions**

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil d'établissement de l'école Pierre-Boucher, tenue à Boucherville le 18 octobre 2016.

SONT PRÉSENTS :

Directrice :	Chantal Courchesne
Personnel enseignantes :	Geneviève Darveau Élizabeth Cléroux Odette Lessard
Personnel de soutien :	Anne-Marie Naas
Service de garde :	Rachel Gagnon
Membres parents :	Stéphane Lapierre, Annick Ménard-Cheng, Annie-Claude Bibeau, Nathalie Scott, Sandra Gill
Absence :	Aucune
Membres du public :	Marie-Ève Villeneuve Mélissa Désilets

**1. Ouverture de l'assemblée
18 h 37**

2. Nomination d'un ou d'une secrétaire
Elizabeth Cléroux fait fonction de secrétaire.

3. Adoption de l'ordre du jour
Proposé par Geneviève Darveau, secondé par Odette Lessard.

CE-2016-2017-12

4. Adoption du procès-verbal de la séance du 27 septembre 2016
Adopté par Rachel Gagnon, secondé par Annick Ménard-Cheng.

CE-2016-2017-13

5. Affaires relatives au procès-verbal de la séance du 27 septembre 2016
Mme Courchesne informe le CÉ que 94% des parents de 6^e année sont favorables à la sortie de fin d'année à Jouvence. Il y a eu 1 refus pour des raisons de santé et 1 autre refus. L'objectif est de boucler la boucle pour la fin du primaire et de permettre de solidifier les liens avant le départ pour le secondaire. Comme la sortie est dispendieuse, c'est la seule activité proposée en 6^e année cette année. Il y aura possibilité de financement. Les parents ont possiblement informé les enfants de la sortie après avoir eu le sondage, mais il faut faire attention que ce ne soit pas dit par l'enseignant avant de passer au CÉ. Mme Annick Ménard-Cheng aimerait savoir à quel moment la proposition de financement sera amenée par les enseignantes de 6^e. Mme Courchesne demande de communiquer avec l'enseignante.

6. Parole au public

Mélissa Désilets a une fille en maternelle et aime beaucoup notre école. Son école de secteur est Les Jeunes Découvreurs. Comme sa fille n'a pas de fratrie, elle aurait été refusée et envoyée à Pierre-Boucher. Elle aimerait que ses enfants continuent ici. Comme elle est dans la zone 2, elle resterait aux Jeunes Découvreurs avec le nouveau plan de répartition. Elle aimerait s'assurer que dans le nouveau plan, on retire des rues du secteur des Jeunes Découvreurs pour s'assurer que ce ne soit plus une majorité des élèves de son secteur qui soient déplacés. Elle aimerait que ses enfants soient à la même école. Mme Courchesne et Mme Gill l'informent que les prévisions ont été faites en tenant compte du nombre presque exact d'enfants par zone, selon les niveaux.

Ce sont des projections faites à partir des cartes d'assurance-maladie des enfants du secteur, la marge d'erreur est mince.

Mme Désilets aimerait beaucoup qu'on tienne compte de l'école où l'enfant a fait son préscolaire. Elle a écrit au Conseil des Commissaires pour faire part de son opinion. Elle présente sa lettre au CÉ.

Marie-Ève Villeneuve est aussi une maman du secteur Les Jeunes Découvreurs et aime l'école Pierre-Boucher. Elle aimerait que l'on tienne compte de l'école de secteur en fonction des enfants qui sont sur la même rue, de sorte que les enfants qui se côtoient au parc et dans la rue puissent aller à la même école. Il paraît illogique que les enfants sur une même rue fréquentent jusqu'à trois écoles différentes.

Mme Gill observe que certains pourraient perdre des amis en changeant de secteur, envisage-t-elle cette mesure pour tout le primaire? Mme Villeneuve dit que oui. Mme Gill mentionne que la proposition de Mme Villeneuve amène un bon point (logique), mais qu'on doit voir à long terme et large aussi.

Pour la politique d'inscription, on doit se présenter au Comité de parents ou transmettre ses commentaires à notre représentant, Stéphane Lapierre.

7. ÉTUDE DES DOSSIERS

7.1 Décision

7.1.1 Activités

CE-2016-2017-14

Annick Ménard-Cheng demande que l'on ajoute sur le tableau des activités, dans les coûts pour la sortie à Jouvence : « Financement possible ».

Annick Ménard-Cheng propose d'accepter la sortie au Musée des Beaux-arts (1^{re}-2^e année) et celle à Jouvence (6^e année), secondé par Nathalie Scott.

7.1.2 Plan de répartition (discussion et décision)

CE-2016-2017-15

Mme Sandra Gill propose que nous nous fixions un temps de discussion, une heure, secondé par Elizabeth Cléroux.

Sandra Gill indique que nous devons nous pencher sur les hypothèses proposées par la CSP et on peut en proposer d'autres. On peut aussi amender les hypothèses de la CSP.

Sandra Gill prendra la parole en tant que présidente, mais elle vit le problème de répartition actuelle en tant que parent. Elle parlera tout de même en tant que présidente du CÉ. Elle dit que l'objectif du plan est d'éviter le plus de transferts possible, d'assurer la stabilité et de garder les familles ensemble. L'hypothèse 2 lui paraît une solution à court terme, mais comme elle affecte moins d'écoles, elle croit que plusieurs seront tentées par celle-ci. L'hypothèse 1 lui semble la plus viable. Elle est consciente que des déplacements de clientèle peuvent engendrer une baisse de services et elle est sensible à cette réalité, mais l'hypothèse 1 lui semble la plus équitable pour la ville de Boucherville au complet. Quitte à ajouter des rues à notre secteur.

Annick Ménard-Cheng observe que nous perdrons au moins 1 classe de maternelle avec l'hypothèse 1.

Sandra Gill observe que toutes les écoles seraient pleines sauf Pierre-Boucher. De La Broquerie déménagera les classes de langage à Paul VI, peu importe le scénario. Donc, elle opterait pour l'hypothèse 1, avec aménagements.

Mme Courchesne fait remarquer que nous diminuerions nos services. Notre amendement pourrait proposer de prendre des rues du secteur de De la Broquerie et Les Jeunes Découvreurs pour que nous puissions avoir deux classes par niveau et maintenir nos services.

Mme Annick Ménard-Cheng mentionne qu'à 270 élèves, ce n'est pas envisageable pour Pierre-Boucher. Elle propose que nous annexions le Bloc 10 (au bord du fleuve) qui nous ajouterait 57 élèves.

Mme Courchesne observe qu'Antoine-Girouard perd beaucoup d'élèves et tombe bien en deçà de leur capacité.

Nathalie Scott mentionne que ce serait plus logique d'annexer le Bloc 10 et de cesser de servir d'école déversoir.

Sandra Gill mentionne que, par contre, l'hypothèse 1 déplace plus d'élèves, mais qu'elle assure plus de stabilité à long terme.

Stéphane Lapierre mentionne que l'école De La Broquerie privilégie l'hypothèse 2 et scinder la zone 3 entre De La Broquerie et Pierre-Boucher ou aller chercher du territoire dans la zone 1, la zone 3 est alors rattachée à l'école Les Jeunes Découvreurs. On devrait avoir plus d'informations sur les ensembles résidentiels prévus à Boucherville. Un quartier près du Bloc 11 a déjà été approuvé. Il se questionne le grand nombre de déménagements occasionnés par le nouveau plan. Il privilégie l'hypothèse 1 parce qu'on résout le problème de fond, mais il ne faut pas oublier tous ceux qu'on doit déplacer. Mme Courchesne mentionne que des mesures seront à prévoir pour les élèves de 5^e-6.

CE-2016-2017-16

Sandra Gill propose l'hypothèse 1, secondé par Annick Ménard-Cheng. Nous considérons que c'est la plus équitable pour l'ensemble de la ville de Boucherville et la plus viable dans le temps. Bien que l'hypothèse 2 déplace moins d'élèves sur le coup, l'hypothèse 1 est plus profitable à long terme, car l'hypothèse 2 occasionnera plus de déplacements à l'avenir.

Amendement proposé par Nathalie Scott et secondé par Annick Ménard-Cheng :

- Ajouter le secteur 10 à l'école Pierre-Boucher

Amendement proposé par Nathalie Scott et secondé par Sandra Gill :

- Dans la mesure du possible, à la demande du parent, l'enfant du 3^e cycle peut demeurer à son école jusqu'à la fin du primaire.

7.2 DISCUSSION

7.2.1 Aucune

7.3 INFORMATION

7.3.1 Parole à la présidente

Sandra Gill remercie de la confiance que nous lui avons accordée en tant que présidente du CÉ. Elle a confiance en notre équipe pour remplir notre mandat.

7.3.2 Parole aux enseignantes

Odette Lessard a aimé notre échange.

Geneviève Darveau mentionne que nous sommes dans le thème de l'Halloween.

7.3.3 Parole à la technicienne du service de garde –questions

Rachel Gagnon annonce qu'elle enverra une lettre pour l'inscription au soccer inter-école. L'activité commencera à la fin du mois de novembre et se terminera vers la relâche en mars. Elle bonifiera le calendrier des sorties de janvier à juin, car le SDG accueillera plus d'élèves que prévu.

7.3.4 Parole à la représentante du personnel de soutien

Anne-Marie Naas nous dit que tout va bien.

7.3.5 Parole à la direction

Mme Courchesne nous annonce que le CÉ du 22 novembre sera devancé au 8 novembre pour permettre de respecter les échéances de la CSP pour le plan de répartition. Il sera ouvert au public.

Chantal Courchesne propose que nous fassions un sondage Survey Monkey pour consulter les parents au sujet des nouvelles hypothèses de la CSP, secondé par Elizabeth Cléroux.

7.3.6 Parole au représentant au comité de parents

Stéphane Lapierre s'est rendu au Comité de parents. Il y a eu de nombreuses élections. Il nous transmettra les informations sur la consultation publique du Ministre de l'éducation. Il nous invite à participer à la consultation publique sur le site du MEES pour donner des idées sur le domaine de l'éducation.

La prochaine rencontre sera une consultation sur la politique d'admission. M. Lapierre acheminera les informations à la secrétaire d'école. Mme Courchesne affichera les informations sur le site Web de l'école.

8. VARIA

9. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

20 h 25

Proposée par Sandra Gill secondé par Geneviève Darveau.

CE-2016-2017-17

Chantal Courchesne, directrice

Sandra Gill, présidente

